



Var

Les centres de stockage des déchets sont saturés

Les professionnels de la filière alertent la Région et demandent, en urgence, l'attribution d'autorisations suffisantes pour éliminer les refus de tri d'ici la fin de l'année

Urgence. C'est le premier mot employé par les professionnels de la filière des déchets, dans un courrier envoyé au président de la région Sud Paca, Renaud Muselier, pour l'alerter sur une « menace imminente de désordres sanitaires, sociaux et économiques ».

Les représentants de trois entités, la FEDEREC, la FNADE et le SNEFID⁽¹⁾ regroupant environ quatre cents entreprises de la collecte, du tri et de la valorisation des déchets industriels et ménagers, du négoce et du courtage de matières premières de recyclage ou de la dépollution et de l'environnement, ont rencontré le directeur général adjoint des services du conseil régional le 20 novembre pour lui exposer cette situation.

Des propositions concrètes

« Les centres de stockage des déchets sont saturés dans la région, expliquent les opérateurs. Nos entreprises de valorisation vont devoir fermer leurs portes si nous n'obtenons pas les autorisations suffisantes pour éliminer nos refus de tri, dont les résidus de broyage. Les restrictions de capacités de stockage autorisées que nous subissons conduisent déjà à des dangers d'incendie qui peuvent mener à une crise sanitaire mais aussi économique et sociale ».

Concrètement, ils veulent « éviter les dépôts sauvages et leurs conséquences sanitaires, des failles d'entreprises et des pertes d'emplois locaux associés ». Pour y parvenir, leur mobilisation est assortie de



Conséquence de la saturation des centres de stockage des déchets dans la région, le broyeur du groupe Derichebourg à Carros a arrêté son activité vendredi. (Photos Jean-Sébastien Gino-Antomarchi)

propositions concrètes : Ainsi, « nous avons besoin d'ici la fin de l'année 2018 de 35 000 tonnes complémentaires de capacités de stockage » précisent les intéressés, qui ont des débouchés sur trois sites, dans les Hautes-Alpes, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence (lire ci-dessous).

De la très petite entreprise au grand groupe, les professionnels demandent que les capacités soient accessibles aux refus de tri des sites industriels produisant ce type de déchets ultimes non dangereux.

Ils estiment, dans l'urgence, ne pas avoir d'autre choix que d'utiliser des sites autorisés, en activité

et susceptibles de bénéficier d'autorisations complémentaires exceptionnelles.

Les opérateurs anticipent aussi pour l'année prochaine et évaluent « le déficit de capacité de stockage sur la région à 350 000 tonnes pour 2019 ».

Ils demandent une concertation globale avec la collectivité régionale, qui botte en touche (lire ci-dessous), en associant la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et la préfecture pour construire des solutions appropriées aux besoins. La loi NOTRE⁽²⁾ attribue en effet la compétence de planification de la

prévention et de la gestion des déchets aux conseils régionaux pour tous les types de déchets. Dans l'attente de l'approbation du plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), les derniers plans approuvés restent en vigueur.

L'activité d'un broyeur arrêtée

« On a un planificateur qui est la Région, et les services de l'État qui délivrent les autorisations et font les arbitrages. Le problème sera multiplié par dix l'année prochaine, explique Hervé Antonsanti, président du SNEFID et directeur branche traitement valorisation

du groupe Pizzorno. Malheureusement, le temps administratif n'est pas le temps industriel... »

Or les premiers effets de la saturation sont là. Le groupe Derichebourg a fermé ce vendredi l'activité de son broyeur à Carros, car ne pouvant plus évacuer ses déchets ultimes, il ne peut traiter les biens de consommation courante (voitures, objets issus des déchetteries...). « On dépollue, on recycle, mais à l'issue du "process", on n'a pas encore les technologies pour le zéro déchet, il reste 5 % de déchets ultimes qui vont en centre d'enfouissement. Les employés vont prendre des congés, on espère éviter le chômage. Il faut nous apporter des solutions rapidement, plaide Marie-Christine Carves, du groupe Derichebourg, pour qui, la fermeture administrative du site du Balançan, dans le Var, est l'une des causes du problème en général ». Les autres étant : « les nouvelles instructions du ministère, et la Chine qui a fermé ses frontières à certains produits plastiques qu'elle recyclait ».

Sandra Rossi, présidente de la FEDEREC Sud-Méditerranée, ajoute : « Toute la filière en amont est menacée, les fourrières, les déchetteries, les démolisseurs, les éco-organismes. Aujourd'hui, on n'a pas de réponse à nous apporter ».

V.G.
vgeorges@nicematin.fr

(1) La Fédération nationale professionnelle des entreprises de recyclage, la Fédération nationale des activités de la dépollution et de l'environnement, le Syndicat national des entrepreneurs de la filière des déchets

(2) Nouvelle organisation territoriale de la République